

#Covid-19

Alors que l'épidémie continue à gagner du terrain, l'acte III du confinement qui débute ce weekend va profondément bouleverser l'organisation des familles et ce jusqu'au 26 avril prochain.

**Education, Petite-Enfance, Centre de Loisirs
Ce qui change dès le mardi 6 avril !**

Education : Trois semaines de fermeture sont annoncées dans les écoles maternelles et élémentaires

Comme suite à l'allocution de M. le Président de la République le mercredi 31 mars 2021, les écoles seront fermées le vendredi 2 avril au soir (après la classe et l'étude/garderie), pour une durée de trois semaines.

Le mois d'avril 2021 va se dérouler ainsi :

- Du mardi 6 au vendredi 9 avril: cours à distance dans toutes les zones scolaires
- Du lundi 12 au vendredi 23 avril : écoles fermées : vacances scolaires toutes zones confondues
- Le Lundi 26 avril : retour en présentiel dans toutes les écoles

Petite-Enfance : La Crèche et la Halte-Garderie seront fermées au public du 6 au 23 avril.

Le Centre de Loisirs de Tarascon sera fermé jusqu'au 23 avril 2021

Suite aux annonces faites par le Gouvernement, l'accueil de loisirs de Tarascon sera exceptionnellement fermé pendant les vacances de Printemps soit du 12 au 23 avril 2021.

**Pour les enfants des personnels « prioritaires »
au bon fonctionnement de la chaîne de soins Covid-19**

(personnels soignants, forces de l'ordre, sapeurs-pompiers, vétérinaires, pharmaciens)

De 0 à 3 ans

Une garderie sera organisée exceptionnellement pour les enfants au sein de la crèche municipale « les Capucins » de 6 au 23 avril 2021. Pour toute inscription merci de bien vouloir adresser un courriel à l'adresse : sandrine.grandmaison@mairie-tarascon13.fr.

De 3 à 11 ans

Du 6 au 9 avril 2021 : pour les enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires de Tarascon

1. Sur le temps scolaire : Les enfants seront accueillis à l'école Jean Macé par les enseignants les mardi 6, jeudi 8 et vendredi 9 avril 2021.

2. Sur le temps périscolaire : Une garderie sera également organisée sur les temps de garderie du matin dès 7h30 et du soir jusqu'à 18h, ainsi que durant la pause méridienne par la Ville de Tarascon. Un repas, un goûter et une gourde devront être fournis par les familles.

Les enfants seront accueillis à l'école Jean Macé par le personnel municipal le mercredi 7 avril 2021 (entre 7h30 et 18h, arrivées et départs libres, selon planning des parents).

Merci de bien vouloir inscrire vos enfants avant le mardi 6 avril 2021 en adressant un courriel à l'adresse suivante : scolaire@mairie-tarascon13.fr.

Du 12 au 23 avril 2021 : Période des vacances scolaires de printemps

Une garderie sera organisée par la Ville de Tarascon afin d'accueillir les enfants de 3 à 11 ans au sein du Pôle Jeunesse. Le repas de midi et la gourde seront fournis par les familles en raison de la crise sanitaire.

Attention : cet accueil sera strictement réservé aux enfants dont les parents sont considérés comme personnels « prioritaires ». N'oubliez pas d'inscrire vos enfants en adressant un courriel à l'adresse suivante : scolaire@mairie-tarascon13.fr avant mardi 6 avril.